

## Liminaire CTL du 16/03/2021 reconvoqué le 25/03/2021

Monsieur le Président,

Même si chacun d'entre nous souhaite le contraire, l'analyse objective de la situation, au niveau international comme national, laisse présager la poursuite de la crise sanitaire tout au long de cette année 2021. Et malheureusement, la remontée de l'épidémie que l'on constate dans le monde entier, y compris dans des pays jusqu'alors relativement épargnés peut nous faire craindre encore des mois difficiles. En Europe, cette remontée est générale. Les causes en sont certainement multiples. Parmi elles, l'apparition de nouvelles souches du virus, beaucoup plus contagieuses, qui s'étendent rapidement et saturent le système de santé. Mais il faut aussi y ajouter l'inefficacité croissante des politiques publiques en particulier en France. Après le scandale des masques, après le scandale des tests voici celui de la gestion catastrophique de la campagne de vaccination, alors que la situation sociale et sanitaire est dramatique pour des millions de personnes.

Après un an de crise, ce gouvernement n'a tiré aucun enseignement des politiques successives qui ont cassé, sacrifié le Service public sur l'autel de la rigueur budgétaire et de l'ouverture à la concurrence. La loi de Finance 2021 en est l'ultime exemple. Il reste aveugle et sourd à la réalité de ces millions de femmes et d'hommes qui sont tombés non pas simplement dans la précarité mais véritablement dans la pauvreté.

Ce gouvernement, malgré cette crise sans précédent, continue sa politique de destruction des services publics, en particulier le nôtre avec le refus même de toute pause dans les «contre-réformes» engagées. C'est donc la mise en place à marche forcée d'un réseau d'éloignement tant pour les agents que pour les usagers. Cette situation est non seulement source de stress et d'angoisses pour les collègues mais également de détérioration collective de nos conditions de travail et de difficultés désormais abyssales pour l'exercice de nos missions de service public.

De plus, cette année encore les 411.485 heures écrêtées démontrent l'importance des charges de travail, le manque de personnel et l'engagement des agents et des agentes.

Et pour les remercier que faites-vous ? Rien ! Ah si, la Direction Générale, recrute 250 contractuels pour s'occuper du Fonds National de Solidarité avec une formation low-cost. L'adaptation perpétuelle des personnels de la DGFIP, leur disponibilité, leur haute estime de leur mission de service public sont largement reconnues, ces annonces décrédibilisent leur travail, banalisent leur technicité, une fois encore !

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Nous pouvons remarquer que la crise sanitaire aura permis de faire progresser de manière très conséquente l'administration sur le sujet du télétravail. Mais un certain nombre de sujets de fond ne sont toujours pas abordés ou en tous les cas ne sont pas pris en charge. La dimension santé et sécurité est très peu présente. L'impact sur les collectifs de travail et sur le travail lui-même sont abordés de façon très succincte. Le droit à la déconnexion est un vœu pieu. Il est impératif que l'administration se penche sur le sujet. La mise à disposition de ce matériel amène les agents et agentes à travailler de plus en plus tard voire les week-ends. Il ne peut être envisagé de déploiement massif d'une modalité de travail qui se ferait au détriment de la santé des personnels ou qui viendrait à déstabiliser les collectifs de travail. Nous ne voulons pas d'un télétravail « low cost ».

Les effets de la mise en œuvre plus massive de cette modalité se font sentir au sein des environnements de travail. Des tensions émergent entre agents en télétravail et en présentiel. Une réflexion de la DGFIP doit être portée pour assurer un équilibre dans la répartition des tâches. Un agent en présentiel doit aussi avoir des moments d'isolement pour gérer des dossiers plus complexes, ne pas avoir à répondre au téléphone, ne pas gérer de rendez-vous.

Nous sommes obligés de revenir une fois de plus sur le Nouveau Réseau de Proximité mis en place à marche forcée avec tous les exemples concrets que nous avons quotidiennement. Nous vous l'affirmons, ce NRP se traduira par un repli territorial inédit et brutal de la DGFIP. En effet, dans les communes et cantons où des services de la DGFIP étaient implantés (trésoreries, SIP, SIE, etc.), ils seraient remplacés, au mieux, par un « Espace France service », sans garantie de qualité, ni de fréquence du service public fiscal et financier rendu. Concrètement, pour certaines démarches, nos concitoyens et nos collègues devront effectuer des trajets plus longs, entraînant un coût financier et environnemental non pris en compte à ce stade du projet. Pour les contribuables, le choix sera donc des délais d'attente plus importants ou se débrouiller par eux-mêmes avec internet.

Contrairement à ce qui a été annoncé, cette réorganisation se traduira par une désertification accrue des services de l'État en zone rurale et par un accompagnement quotidien des élus locaux très incertain. Ce projet va accroître le sentiment d'abandon et décevoir la population qui réalisera, par exemple, que les EFS ne pourront jamais remplacer un service public technicien de proximité. Il va également contribuer à éloigner la population de la compréhension de la finalité de l'impôt, au risque d'en affaiblir encore le consentement.

Inévitablement, le développement de l'accueil sur rendez-vous des particuliers et des entreprises, sous couvert de meilleur service, se traduira par des calendriers surchargés et des RDV espacés dans le temps. Cet abandon du service public est renforcé par l'interdiction d'encaisser en numéraire aux guichets de la DGFIP alors que cette mission de service public est transférée-aux débitants de tabac mais pour combien de temps ?.

La crise actuelle nous démontre ainsi tout l'enjeu des services publics dont celui de la DGFIP en particulier.

Nous avons lu avec attention le " mag NRP " paru le 9 mars dernier sur Ulysse 59. Nous ne sommes pas surpris de voir à quel point la mise en place du NRP, selon ce magazine, est une réussite à la DRFiP. Étant écrit par le cabinet de la Direction nous n'en attendions pas moins. La réalité est toute autre ! Nous avons déjà pu lire un début de réalité dans un article qui indique, je cite : " Parmi les difficultés à surmonter subsistent notamment le manque de formation du personnel dont une partie découvre le secteur public local et l'obtention de la dématérialisation et de la signature électronique des collectivités. Enfin le volume des régies à gérer par le SGC (269 régies) constitue également une source de complexité ". Et ceci n'est qu'une partie des difficultés quotidiennes rencontrées par nos collègues. Manque d'effectif, manque de formation, manque d'anticipation,, manque d'information et de communication, manque de

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

moyen matériel, manque de vision à long terme, précipitation, stress, anxiété, rallongement du temps de trajet... La liste est longue et malheureusement loin d'être terminée ! Vous avez beau vanter les mérites de votre réforme, Solidaires Finances Publiques n'aura de cesse de la combattre, de vous montrer la réalité et de vous prouver son ineptie.

Solidaires Finances Publiques exige :

- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- l'arrêt immédiat du NRP ;
- l'ouverture de véritables discussions sur le devenir des missions, des implantations territoriales et le maintien des garanties individuelles et collectives sur la base de règles de gestion transparentes et négociées au niveau national ;
- la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins ;
- une opération massive de repyramidage des emplois par une amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie et un large plan de promotions de C en B et de B en A ;
- la revalorisation des grilles indiciaires à hauteur de 60 points pour toutes et tous ;
- l'augmentation de la valeur du point d'indice ;
- la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative - 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)